

## Marie Moret à Offroy et Cie, 6 juillet 1886

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Offroy et Cie, 6 juillet 1886, 1886-07-06

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 04/09/2025 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44495>

### Informations sur le document source

CoteFG 41 (2)

Collation1 p. (288r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [6 juillet 1886](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Offroy et Cie](#)

Lieu de destination 60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

# Description

Résumé Accuse réception des certificats de dépôt envoyés. Demande des nouvelles concernant l'erreur signalée sur l'un des certificats.

## Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 26/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

Messieurs Offroy et Cie.

J'ai l'honneur de vous accuser réception des deux certificats de dépôt que vous venez de me retourner et vous en remercie.

Vous me disiez dans votre lettre du 2<sup>er</sup> répondant à la mienne du 1<sup>er</sup>: "Nous aurons bien de signaler à la Banque l'heure d'inscription ou de classement dont vous nous parlez sur l'un de ces récépissés et nous ferons rectifier s'il y a lieu."

J'attendais donc de vous un mot à ce sujet, mais votre lettre d'hier est muette sur ce point, nous m'obligeiez en me disant ce que j'en dois conclure ?

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de mon entière considération

Marie Moret